

PRÉSIDENTE
Le pôle communication

Paris, le 13 février 2019

COMMUNIQUÉ

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, propose la nomination au Conseil constitutionnel de M. Alain Juppé, pour succéder à M. Lionel Jospin, entré en fonction en janvier 2015.

Cette proposition de nomination sera soumise à l'approbation de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, la semaine prochaine.

M. Alain Juppé s'est toujours consacré au service de la vie publique. Par ses fonctions successives de député, de ministre, de Premier ministre, mais aussi d'élu à la ville et à la Métropole de Bordeaux, ce grand serviteur de l'État et des territoires fera bénéficier de son expérience les gardiens de la Constitution.

Pour le Président de l'Assemblée nationale, « *M. Alain Juppé est un homme d'État, fort d'une expérience de la décision publique, qui saura avec une véritable exigence républicaine garantir le respect des principes et des règles fondamentales de la Constitution de la République* ».

CONTACT PRESSE :

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

presse.presidence@assemblee-nationale.fr